

- Démarche : Demande d'habilitation en tant qu'inséminateur dans les espèces équine et asine - DRAAF/SRFD - Auvergne-Rhône-Alpes
- Organisme : Ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Les personnes exerçant des activités de mise en place, de collecte et de conditionnement du sperme des équidés sont tenues de se déclarer auprès de l'autorité administrative, qui procède à leur enregistrement au vu de la présentation d'un diplôme, titre ou certificat exigé pour l'exercice de cette activité, figurant sur une liste établie par décret

Identité du demandeur

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>
Lieu de naissance	<input type="text"/>

Coordonnées postales et électronique

Adresse postale	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/>

Pièces obligatoires à la constitution du dossier

Carte d'identité en RECTO/VERSO (obligatoire)

Certificat d'aptitude ou diplôme obtenu

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- certificat d'aptitude aux fonctions d'inséminateur
- certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'insémination des équidés
- diplôme d'État de docteur vétérinaire ou d'un diplôme, certificat ou titre de vétérinaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Déposez ici votre certificat d'aptitude ou diplôme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Formulaire de demande d'habilitation en tant qu'inséminateur

Je peux télécharger le document depuis le site internet de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes - Rubrique "Insémination équine" - article "Informations pratiques pour la déclaration d'insémination équine"